

12.05.2016 – 14:00 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs: Le rapport FlaM confirme l'opinion de la SSE: efficacité accrue des contrôles sur les chantiers

Zurich (ots) -

La Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) se voit confortée dans son opinion suite à la publication, ce jeudi, du Rapport sur la mise en oeuvre des mesures d'accompagnement (rapport FLaM) par le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco). En effet, les intenses activités de contrôle déployées sur les chantiers suisses depuis plusieurs années s'avèrent de plus en plus efficaces. En 2015, les contrôles ont encore augmenté, soit de 38% par rapport à 2014. Cependant, le nombre des cas suspects de violations des salaires minimaux et des dispositions sur les conditions de travail est demeuré constant. En 2015, seuls 20 cas d'indépendance fictive soupçonnée ont été recensés - pour un nombre total de 72'000 collaborateurs dans le secteur principal de la construction, ce qui est réjouissant.

Les résultats du rapport publié par le Seco sont d'autant plus positifs que les cas suspects relevés ne font pas la différence entre les violations graves et les bagatelles. Toutefois, la SSE demande au Seco de classer à l'avenir les infractions selon leur degré de gravité, ce qui garantira une meilleure transparence de la situation. En outre, elle exige qu'il soit fait de manière encore plus précise la distinction entre le secteur principal de la construction et le second oeuvre.

Les contrôles sur les chantiers revêtent une importance prioritaire pour la SSE et ses partenaires sociaux. En effet, ils dépensent quatre à cinq millions de francs par an à cette fin. La Société Suisse des Entrepreneurs est convaincue que ces dépenses en valent la peine. D'ailleurs, en collaboration avec le Seco, les entreprises générales, les autorités adjudicatrices et les syndicats, elle élabore des mesures propres à améliorer encore les contrôles.

Plus d'informations sur les salaires minimaux et les dispositions sur les conditions de travail dans le secteur principal de la construction: <http://ots.ch/CYY3f>

Contact:

Benedikt Koch, Directeur de la SSE
Tél.: +41/79/622'09'40
E-Mail: bkoch@baumeister.ch

Patrick Hauser, Sous-directeur de la SSE
Chef du Département Entreprises + Prestations
Tél.: +41/44/258'81'11
E-Mail: phauser@baumeister.ch

Matthias Engel
porte-parole de la SSE
Tél.: +41/44/258'82'44
E-Mail: mengel@baumeister.ch

Cette annonce peut être consultée sous <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100787880>